s'opposer & proposer

Lettre Flash PLP N°26

Vos élus Académiques des PLP du SE-UNSA :

Titulaire : Magloire HAZOUME : 06.76.25.82.17 sourou_hazoume@yahoo.fr

Suppléante : Nicole SAUVAGE-BONNET

Section **Siège : 17 rue Julia 13005 Marseille 04.91.61.52.06 ac-aix-marseille@se-unsa.org**
Site acad : http://sections.se-unsa.org/aix-marseille/ site national : www.se-unsa.org

Violences à l'école: analyse des mesures et réaction du SE-UNSA

Surfant sur l'émoi provoqué par la terrible agression d'une enseignante de collège à Fenouillet (Haute-Garonne), Xavier DARCOS vient de proposer trois mesures qui, selon lui, seraient susceptibles d'enrayer les phénomènes de violence en milieu scolaire :

- la mise en place de portiques à l'entrée des établissements,
- la création d'une force mobile d'agents à disposition des rectorats

Il précise dans l'émission « mots croisés » du lundi 25 mai : La « force mobile d'agents » serait constituée de personnels « assermentés », « rattachés au rectorat », mais « armés, certainement pas », explique le ministre. Ces personnels rempliraient un travail de « prévention », mèneraient des « diagnostics de sécurité », et travailleraient à « responsabiliser les parents ».
- enfin une modification juridique permettant aux recteurs, aux corps d'inspection et aux chefs d'établissements et personnels d'encadrement d'exercer des fonctions d'officier de police judicaire.

Xavier DARCOS a choisi d'endosser le costume de ministre de l'intérieur en proposant un arsenal sécuritaire démagogique et inadapté qui ne résoudra en rien les actes de violence imprévisibles comme celui de Fenouillet. **L'acte éducatif est un travail patient mené par chaque enseignant au sein de sa classe. Il est fondé sur une donnée essentielle : la confiance entre le maître et ses élèves et dans l'établissement il repose sur la cohésion de l'équipe éducative.**
Le mélange des genres ne sèmera que la confusion.

L'Ecole ne doit pas devenir le lieu du soupçon permanent et de la fouille systématique. C'est l'acte éducatif dans son essence qui est ainsi remis en cause pour longtemps car en déléguant aux personnels de l'éducation nationale un arsenal aussi répressif et peu adapté, on rapproche enseignants et personnels éducatifs (chefs d'établissements, CPE, surveillants, etc…) des fonctions de vigiles ou policiers. Le simple gardiennage primerait-il alors sur les vraies missions de l'école ?

Le traitement de la violence exige du temps, mais aussi des moyens. En s'obstinant à proposer, une fois encore, un projet de budget, marqué par un nombre de suppressions d'emplois jamais atteint dans l'Education Nationale, le gouvernement s'acharne à priver les établissements d'autant d'adultes qui, chaque jour, par leur présence et leur vigilance, régulent les actes de violence ou d'incivilité. Osons quelques pistes qui sortent du « tout répressif » et qui ne sont pas utopiques.

Les solutions tiennent justement dans :
- le renforcement de certains personnels (CPE, assistantes sociales, infirmières, surveillants pouvant aussi transmettre leur expérience d'étudiants ou d'autres parcours formateurs pour leur jeune public).

- Dans la stabilité des équipes éducatives qui demeure le critère fondamental dans le maintien d'un bon climat d'établissement scolaire.
Pour cela et particulièrement sur les secteurs difficiles il est urgent de consolider les équipes.
Là, ou elles ont regagné du terrain justement sur la violence, sur le décrochage, il faut les encourager. Cela passe par une valorisation financière et une réduction et une réorganisation du temps de travail qui ne sont pas actuellement pris en compte.

Réussir sur les secteurs les plus difficiles demande plus de personnels, des classes moins chargées, du temps de concertation, de réunion, d'échanges. Cela demande une équipe éducative renforcée et soudée autour de valeurs propres à l'Education Nationale. Les portiques, les vigiles ou les brigades d'intervention de Darcos n'ont rien de commun avec ces valeurs.

Pour prendre à bras le corps les phénomènes de grande violence très sporadiques comme les incivilités, les tracasseries minant par contre sérieusement le travail quotidien des enseignants et la vie même des élèves entre eux, il faut repenser en profondeur le système. Cela passe par une réflexion sur les emplois du temps, le salaire des personnels de l'éducation avec des améliorations de carrière et d'indemnités. Il faut peut être revoir aussi une valorisation des années passées en ZEP, dans la comptabilité des annuités pour la retraite. **L'effort demandé aux personnels dans certains établissements très exposés use prématurément les collègues et cela doit être reconnu.**

Texte officiel :

Rappel des mesures proposées par Xavier Darcos sur la lutte contre l'introduction d'armes dans les établissements scolaires - *22/05/2009*

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, a mis en débat plusieurs propositions sur la lutte contre l'introduction d'armes dans les établissements scolaires.

- *La mise en place d'équipes mobiles d'agents assermentés, placés auprès des recteurs et chargés d'intervenir sur des missions de contrôle et de prévention dans les établissements scolaires ;*
- *L'autorisation donnée, en qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire, aux personnels d'encadrement et de direction des établissements scolaires (collèges et lycées) de pouvoir faire ouvrir et contrôler les sacs des élèves et, en cas de découverte d'une arme, de pouvoir constater l'infraction et de confisquer l'objet ;*
- *La mise en place d'un régime de sanctions financières pour les parents des élèves ayant introduit des armes au sein d'un établissement scolaire ;*
- *Former les professeurs qui le souhaitent à l'exercice de l'autorité ;*
- *Prendre en considération le sort des victimes et accompagner les professeurs, personnels et élèves ayant fait l'objet d'actes de violence ;*

A ces propositions s'ajoute la possibilité d'équiper certains établissements de portiques de détection ou d'appareils mobiles de détection, en accord avec les collectivités locales compétentes.

Ces mesures seront discutées, notamment, à l'occasion de la rencontre qui se tiendra le 27 mai prochain au Ministère de l'Éducation Nationale en présence des représentants des chefs d'établissements, des parents d'élèves, et des départements et des régions de France.

Avis du SE-UNSA :

Alors qu'une enseignante est poignardée à Fenouillet, qu'une CPE a été violemment frappée par un collégien de 16 ans dans le couloir de son collège à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), le ministre instaure une rencontre le 27 mai avec des représentants de personnes qui ne sont pas directement concernées par ces dernières agressions.

Les syndicats FSU et le SE-UNSA demandent à être associés à la réunion de mercredi au ministère de l'Education sur "la lutte contre l'intrusion d'armes" en milieu scolaire", à laquelle ils n'ont pas été conviés.

On peut s'interroger, devant un tel déni des organisations représentatives des victimes, si Darcos est aujourd'hui plus que jamais encore qualifié pour prétendre régler ces problèmes ? Gageons, comme quelques manchettes de presse commencent à laisser filtrer, que nous assistons aux derniers soubresauts de ce ministre qui ne veut pas entendre les requêtes de ses personnels.

Lycée : quel destin pour le Rapport Apparu ?

Pour le SE-UNSA, l'évolution du lycée n'est pas l'affaire de quelques spécialistes. Il se félicite donc de l'initiative prise par l'Assemblée nationale qui s'est penchée sur cette question qui intéresse l'avenir de la Nation.

Le SE-UNSA retrouve dans le rapport élaboré par la mission d'information parlementaire plusieurs de ses revendications : une nouvelle organisation de la classe de seconde, le concept d'enseignant-référent, et trois heures dégagées dans le service des enseignants pour l'accompagnement des élèves.

Il y retrouve également ses propositions sur la réduction du nombre d'heures de cours des élèves au profit d'autres formes de travail (y compris le travail personnel dans l'établissement) en lien avec la refonte des programmes et du baccalauréat.

Mais dans son rapport, Benoist Apparu reste au milieu du gué. En maintenant des voies générales et technologiques séparées, il n'ose toujours pas mettre un terme à la hiérarchie des formations. Il ne remet toujours pas en cause la logique élitiste du lycée français et ses effets pervers. Ce ne sont pas quelques stages pendant les vacances et une orientation réduite à de l'information qui y changeront quoi que ce soit !

Ce rapport a le mérite d'apporter une contribution importante dans un débat toujours complexe et sensible. Mais à quelques jours de la publication des « recommandations » de Richard Descoings, le SE-UNSA s'interroge : qui s'en saisira, et avec quels moyens ?

Richard Descoings a rendu ses préconisations à Nicolas Sarkozy le 2 juin 2009.

Le Président de la République a d'ores et déjà annoncé que les préconisations feront l'objet d'un « débat national » à l'automne.
En pièces jointes :
quelques extraits des conclusions et l'avis du Se-UNSA.
&
communiqué de presse du SE-UNSA.

Voie professionnelle : le Ministère improvise, les lycéens et les enseignants trinquent !

Le SE-UNSA dénonce sans relâche l'improvisation qui caractérise la préparation de la rentrée 2009 et la mise en œuvre de la première année de la réforme de la voie professionnelle :
DHG au rabais, impossibilité de mettre en œuvre dans des conditions positives l'accompagnement individualisé, collègues sacrifiés sur l'autel de la rationalisation des moyens, regroupements anti pédagogiques d'élèves de sections différentes dans certains enseignements…

La liste est longue des procédés inadmissibles du ministère et des rectorats.
On fait des économies sur le dos de ceux dont les parents ne bénéficient pas de puissants relais médiatiques et politiques !
Cerise sur le gâteau, l'institution de l'oral de contrôle à la session 2009 du baccalauréat professionnel :
c**e n'est pas le principe que les collègues rejettent mais bien les bricolages de dernière minute imposés par un Ministre qui n'a rien compris à l'évaluation dans la voie professionnelle !**

CAPA Hors Classe

Comme l'an dernier, lors de la CAPA du 16 avril nous n'avons pas eu du Ministère le quota de promus. La CAPA n'a pu que vérifier le classement des promouvables en attendant le nombre de promus. Le quota vient de tomber et il n'est pas encore descendu dans les rectorats, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'il est de 7% du nombre des promouvables soit 102 personnes, soit une augmentation nette de 11 personnes par rapport à l'année dernière. Ce n'est toujours pas beaucoup, mais c'est quand même significatif de la pression exercée, tout syndicats confondus, auprès du ministère.

En ce qui concerne les avis Recteur, ils seront disponibles bientôt sur I-prof. Nous restons à votre disposition pour le détail de votre barème et votre rang.

Nous ne ferons pas comme un syndicat aux abois qui a cru bien faire en communiquant à la grande majorité des collègues certaines informations. Le Recteur s'est saisi du dossier et il y aura un rappel à l'ordre.

CAPA congés de formation

Sur 82 PLP qui ont postulé pour obtenir un congé de formation seuls 9 ont été retenus par rapport à leur barème. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement sur le détail du barème.

CAPA Contestations de note

Maintes fois reportées, elle est prévue pour le mardi 09 Juin.
Il y a 34 collègues qui contestent leur note

CAPA mouvement intra : le 19 juin

La CAPA du mouvement aura lieu **le vendredi 19 juin au Rectorat.**

Les Commissaires Paritaires seront destinataires des documents préparatoires une dizaine de jours avant, ce qui permettra de repérer et de réparer autant que possible les erreurs éventuelles, en liaison avec l'administration.

Si vous demandez une mutation, vous serez avisé par sms, en même temps que les syndicats, du projet d'affectation par les gestionnaires.

Mais attention: une bonne nouvelle risque souvent de devenir une information erronée, après analyse de tous les paramètres en CAPA. L'inverse sera d'ailleurs aussi vrai, donc prudence !

Magloire HAZOUME
Responsable Académique PLP
SE-UNSA
06.76.25.82.17
sourou_hazoume@yahoo.fr